

COMMUNE DE GUIDIGUIS: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 003/AONO/GDG/CIPM/TBEC/2021
DU 26/01/2021. POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
LOGEMENT D'ASTREINTE POUR
ENSEIGNANTS A NGARMASSE DANS
LA COMMUNE DE GUIDIGUIS.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2021 du Ministère de l'Education de Base, le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à NGARMASSE dans la Commune de GUIDIGUIS, Département du Mayo Kani.

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;

- Plomberie
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix-sept millions (17 000 000) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois

5. Allotissement

N/D

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public du MINEDUB de l'exercice 2021 sur les lignes d'imputation budgétaire : IW00861 55 15 198 19 641320 2225

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de Guidiguis dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Guidiguis dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 30.000 (trente mille) francs CFA, payable à la Recette municipale de GUIDIGUIS.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Mairie de Guidiguis, au plus tard le 25/02/2021 à 12 H 00 et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/AC/C/GDG/CIPM/T-BEC/2021 DU**

**26/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A NGARMASSE DANS LA COMMUNE DE
GUIDIGUIS**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000) F CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25/02/2021 à 13 H 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guidiguiss sis à la Mairie de Guidiguiss. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

3. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70% des oui ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles

4. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non

3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) ;	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Commune de Guidiguis, dès publication du présent avis. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07

48 ».

MAROUA le 26 Janvier 2021

Le MAIRE

AHMADOU

[Télécharger le DAO](#)